Syndicat de l'enseignement des Deux Rives

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du secteur des Navigateurs tenue le 29 novembre 2022, à 18 h 30 Hôtel et Suites Normandin

PRÉSENCES : 89

Ordre du jour FERMÉ

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 25 janvier 2022
5. Ententes intervenues en lien avec les projets visant à atténuer les effets de la rareté de personnel enseignant

---

1. Mot de bienvenue

Eric Couture souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Nomination de la présidence d'assemblée

« Que Julie Cantin assume la présidence d'assemblée. »

Proposeur : Eric Couture
Appuyeuse : Maryse Lagueux

–adoptée à l'unanimité –

3. Adoption de l'ordre du jour

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Proposeuse : Amélie Dufour
Appuyeuse : Anne-Marie Noël

–adoptée à l'unanimité –

4. Adoption du procès-verbal du 25 janvier 2022

« Que le procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2022 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : Isabelle Langevin
Appuyeuse : France Olivier

–adoptée à l'unanimité –

5. Ententes intervenues en lien avec les projets visant à atténuer les effets de la rareté de personnel enseignant

Eric Couture et Maude Lamontagne expliquent qu'en décembre 2021, quelques jours après la signature de l'Entente nationale 2020-2023, la partie patronale a approché la FSE pour voir s'il était possible de négocier une entente hors convention pour pallier le manque de personnel enseignant dans nos écoles. Le conseil fédéral a donné le mandat à ses représentants de négocier. Ces 3 négociations ont eu pour résultat une entente nationale hors convention nommée *Projets et mesures visant à atténuer les effets de la rareté de personnel enseignant*.

De cette dernière découle une entente qui a pour effet que les enseignantes légalement qualifiées qui n'occupent pas de postes réguliers soient payées au 1/1000 pour faire de la suppléance, ainsi que la formation d'un comité national qui a pour mandat de solliciter les parties locales à soumettre des projets ou mesures visant à atténuer les effets de la rareté de personnel enseignant, d'évaluer ces projets et d'en sélectionner un certain nombre en fonction de l'enveloppe budgétaire de 12,41 millions $ que le gouvernement a octroyés. Le comité doit aussi faire le suivi de ces projets et en faire rapport.

Maude Lamontagne et Eric Couture présentent les trois ententes qui découlent de ce projet, soit celle nommée plus haut pour la suppléance, une deuxième entente qui permet de payer à 120 % les enseignantes qui enseignent à plus de 100 % sur la partie excédentaire de la tâche, et une troisième entente qui offre d'engager des retraitées pour venir aider et conseiller les enseignantes qui ont des groupes difficiles dans leur gestion de classe.

« QUE l'assemblée générale du secteur des Navigateurs entérine les deux projets acceptés liés aux sommes octroyées pour contrer la pénurie de personnel pour le secteur des Navigateurs. »

Proposeur : Eric Couture
Appuyeuse : Isabelle Langevin

Pour : 78
Contre : 5
Abstention : 6
(Scrutateurs : Michaël Badeau et Réal Laforest)

–adoptée à la majorité –

La réunion s'est terminée à 19 h.

Ann-Renée Belzile, secrétaire